CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 15 NOVEMBRE 2021

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 15 novembre 2021, à la salle de l'Érablière J.B. Caron, située au 581, chemin de Point Comfort, Gracefield, à 19 h 00.

Sont présents, les membres du conseil : Madeleine Caron, Alain Labelle, Daniel-Luc Tremblay, Mélanie Lefebvre, Hugo Guénette et Jean-Philippe Caron.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Mathieu Caron.

Sont également présents, le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert et la Directrice générale adjointe et greffière adjointe, Madame Raymonde Tremblay.

Aucune personne n'est présente dans la salle

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016.

Sauf indication contraire dans les termes mêmes d'une résolution, l'expression, « adoptée à l'unanimité », présente dans le procès-verbal, doit s'entendre comme incluant le maire.

La Ville de Gracefield est maintenant située en zone verte, (Pandémie Covie-19), dans le cas présent, un maximum de seize (16) personnes est autorisé à participer à la séance du Conseil municipal à la salle. Le respect de la distanciation actuellement en vigueur demeure.

2021-11-405 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

Que la présente séance soit ouverte, il est 19 h 00.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

LÉGISLATION

2021-11-406 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé par la conseillère Mélanie Lefebvre et résolu d'adopter l'ordre du jour avec ses ajouts et ses reports :

1- Ouverture de la séance

2- LÉGISLATION

2-1 Adoption de l'ordre du jour
2-2 Adoption des procès-verbaux
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 et du procès-verbal de la séance du 4 octobre ajournée au 6 octobre 2021

3- ADMINISTRATION

3-1 Adoption des comptes municipaux – Octobre 2021
3-2 Engagement des dépenses – Novembre 2021
3-3 Dépôt des activités de fonctionnement et d'investissements à des fins fiscales au 31 octobre 2021
3-4 Intérêts pécuniaires des membres du conseil
3-5 Nomination d'un maire suppléant et substitut au sein du Conseil des Maires de la Municipalité régionale de Comté de La Vallée-de-la-Gatineau **(traité)**
3-6 Résolution pour les nouveaux signataires à la Caisse populaire Desjardins Gracefield et des documents municipaux
3-7 Nomination des membres du Conseil municipal sur différents comités **(traité)**
3-8 Résolution pour transfert de signatures - Résolutions antérieures
3-9 Attribution d'un mandat de services juridiques à Deveau Avocats du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022
3-10 Barrage routier - Chevaliers de Colomb de Gracefield
3-11 Regroupement des Organismes sans buts lucratifs (ROSBL) – Maison Entraide – Ouverture et sablage des deux entrées principales
3-12 Aux Goûts du jour – Paniers de Noël 2021
3-13 Autorisation de paiement de factures à Richard St-Jacques Électrique Enr. Travaux au Centre récréatif et communautaire suite à l'incendie
3-14 HSBC - Contrat de location 32528003 – Option d'achat (Camion de déneigement)
3-15 Jeunesse Sans Frontières Vallée-de-la-Gatineau – Demande de commandite – Déneigement de l'entrée pour la saison hivernale 2021-2022
3-16 Guignolée des médecins – Maison de la Famille et Centre de pédiatrie sociale Vallée-de-la-Gatineau
3-17 Taxes prescrites au 31 décembre 2018
3-18 Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration – Circonscription électorale de Gatineau – Dossier 00031175-1 – 83032 (07) – 2021-04-27-6 - Reddition de compte
3-19 Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration (PAVL-PPA) Circonscription électorale de Gatineau - Reddition de compte
3-20 Résolution personnel électoral **(traité)**
3-21 Clinique santé – Nettoyage des vitres au rez-de-chaussée pour l'intérieur et l'extérieur – Prix de Bétrik

4- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SI NÉCESSAIRE

5- URBANISME ET ENVIRONNEMENT

5-1 Rapport annuel de gestion pour l'exercice 2020-2021 - Commission de protection du territoire agricole du Québec
5-2 Groupe BC2

6- TRANSPORT

6-1 Abat-poussière – Campagne d'adhésion UMQ pour l'année 2022
6-2 Appel de candidatures pour un poste d'opérateur permanent
6-3 Appel de candidatures pour un poste de journalier temporaire aux loisirs
6-4 Appel de candidatures pour un poste de mécanicien permanent
6-5 CNESST (Système de levage pour le garage municipal) – Avis de jugement - Dossier 550-63-000040-214 001
6-6 Appel d'offres par invitation écrite pour le système de levage au garage municipal
6-7 Paiement Excavatech (et factures MRCVG)
6-8 Paiement Amende SAAQ
6-9 Dommages causés aux installations d'Hydro-Québec près du 34 rue Perras-Morin – Facture 791437
6-10 Paiement de la facture Pavage Multi-Pro en lien avec le chemin Bertrand

7- HYGIÈNE DU MILIEU

7-1 Nomination de l'employé numéro 32-0042 au poste de préposé à l'aqueduc et aux égouts
7-2 Ratification de dépenses reliées à une réparation de l'aqueduc devant le 49, rue Saint-Joseph incluant l'asphalte

8- LOISIRS ET CULTURE

8-1 Aménagements floraux 2022
8-2 Achat de fournitures pour les patinoires
8-3 Achat de décorations de Noël
8-4 Demande de financement Le Canada en Fête 2022
8-5 Demande de financement Évènements et Festivals (MRCVG)
8-6 Rapport d'activités 2020-2021 – Pôle d'excellence en récréotourisme
8-7 Regroupement de l'eau pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau – Adhésion 2022
8-8 Mandat CIMA+ relatif au Centre récréatif et communautaire

9- SÉCURITÉ PUBLIQUE

9-1 Renouvellement de la Police 11461 – Assurance pompiers volontaires de la Brigade Incendie de la Ville de Gracefield

10- RAPPORT DE COMITÉS

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

12- CORRESPONDANCE

13- VARIA

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-11-407 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT ET SUBSTITUT AU SEIN DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE le maire Monsieur Mathieu Caron désire nommer Hugo Guénette à titre de maire suppléant et maire substitut au sein du conseil des maires de la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG), pour une période d'une année ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

Que le conseiller au siège numéro 5, Monsieur Hugo Guénette agisse à titre de maire suppléant pour la Ville de Gracefield et substitut du maire Monsieur Mathieu Caron au sein du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de La Vallée-de-la-Gatineau, pour une période d'une année.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-408 NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SUR DIFFÉRENTS COMITÉS

CONSIDÉRANT QU'IL est primordial pour la Ville de Gracefield que les membres du Conseil soient nommés sur différents comités ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2019-01-011 pour la formation des comités doit être abrogée et remplacée par celle-ci suite à l'élection du 7 novembre 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par la conseillère Mélanie Lefebvre et résolu :

De nommer les membres du Conseil sur différents comités comme suit :

SÉCURITÉ PUBLIQUE : Hugo Guénette et Jean-Philippe Caron

a) Police
b) protection incendie
c) protection civile (mesure d'urgence)
d) brigadier scolaire
e) contrôle des animaux.

Président du comité : **Hugo Guénette**

TRAVAUX PUBLICS : Alain Labelle et Daniel-Luc Tremblay

a) Voirie municipale
b) enlèvement de la neige
c) éclairage des rues
d) circulation

e) affichage, signalisation.

Président du comité : **Alain Labelle**

HYGIÈNE DU MILIEU: Alain Labelle et Daniel-Luc Tremblay

a) Réseau de distribution d'eau (potable)
b) réseaux d'égouts (assainissement)
c) environnement
d) enlèvement et destruction des ordures
e) collecte sélective (recyclage).

Président du comité : **Alain Labelle**

URBANISME ET ZONAGE : Hugo Guénette et Mélanie Lefebvre

a) Urbanisme
b) émission des permis
c) comité consultatif d'urbanisme
d) ensemencement des lacs
e) C.I.T. contrôle intérimaire
f) Q,2.R.22, installation septique

Président du comité : **Hugo Guénette**

LOISIRS ET CULTURE : Mélanie Lefebvre et Daniel-Luc Tremblay

a) Entente loisirs, municipal, scolaire
b) Activités spéciales (carnaval, festival, quad)
c) Patrimoine
d) Bibliothèque régionale (CRSBPO)
e) Maison de la Culture
f) Développement touristique (bureau d'accueil touristique)
g) Embellissement.

Présidente du comité : **Mélanie Lefebvre**

FINANCES ET PERSONNEL: Jean-Philippe Caron et Madeleine Caron

a) tous les aspects financiers

Président du comité : **Jean-Philippe Caron**

R.I.A.M. : Alain Labelle
O.M.H. : Madeleine Caron
ROSBL : Mélanie Lefebvre
Clinique médicale : Mathieu Caron, Madeleine Caron (Substitut Hugo Guénette)
Logement santé : Alain Labelle
Corp. 31 miles : Mathieu Caron et Jean-Philippe Caron

N.B. : Le maire fait partie d'office de tous les comités du conseil.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-409 RÉSOLUTION PERSONNEL ÉLECTORAL

CONSIDÉRANT QUE lors de l'élection municipale du 7 novembre 2021, le vote par anticipation a débuté à 9h30 à cause de la Pandémie Covid-19, contrairement aux années antérieures, qui débutait à midi ;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de revoir la rémunération pour le vote par anticipation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par la conseillère Madeleine Caron et résolu :

Que le mode de rémunération du personnel électoral municipal soit établi tel que suit :

TITRE	MONTANT
Président d'élection	
Confection et révision de la liste électorale	0.436 $ par électeur
Formation	Tarif horaire X 1.5
Vote par anticipation et itinérant Jour du scrutin	Tarif horaire X 1.5
Jour du scrutin	Tarif horaire X 1.5
Vote par correspondance	Tarif horaire X 1.5
Secrétaire d'élection	
Confection et révision de la liste électorale	3/4 du Président d'élection
Formation	Tarif horaire X 1.5
Vote par anticipation et itinérant	Tarif horaire X 1.5
Jour du scrutin	Tarif horaire X 1.5
Vote par correspondance	Tarif horaire X 1.5
Vote par anticipation	
Scrutateur du bureau de vote	334.60 $
Secrétaire de bureau de vote	313.20 $
Préposé à l'information	167.40 $
Préposé au maintien de l'ordre	334.80 $
Président de la table de vérification	280.80 $
Membres de la table de vérification	259.20 $
Présence à une formation	32.40 $
Jour du scrutin	
Scrutateur du bureau de vote	334.60 $
Secrétaire de bureau de vote	313.20 $
Préposé à l'information	167.40 $
Préposé au maintien de l'ordre	334.80 $
Président de la table de vérification	280.80 $
Membre de la table de vérification	259.20 $
Dépouillement du vote par anticipation, scrutateur et secrétaire	48.60 $ pour 3 heures
Dépouillement du vote par correspondance, scrutateur et secrétaire	48.60 $ pour 3 heures
Présence à une formation	32.40 $
Personnel supplémentaire au besoin	19.82 $ /heure
Commission de révision	

Membre de la Commission de révision de la liste électorale	22.25 $ /heure
Secrétaire de la Commission de révision de la liste électorale	20.00 $ /heure
Agent réviseur de la liste électorale	20.00 $ /heure

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-410 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QU'UN nouveau conseil a été élu lors de l'élection du 7 novembre 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Caron et résolu :

Que la présente séance soit levée et ajournée à mercredi le 17 novembre 2021 à 19h00 à la salle de l'Érablière J. B. Caron, 581 chemin de Point-Comfort.

Que les points 3-5, 3-7 et 3-20 ont été traités lors de cette séance et que les autres points seront traités lors de la séance d'ajournement du 17 novembre 2021.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Mathieu Caron	**Sylvain Hubert**
Maire	**Directeur général et greffier**

<u>Approbation du procès-verbal :</u>

Je, Mathieu Caron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général et greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et Villes.*

Mathieu Caron
Maire